



Bonjour,

Les dossiers d'inscription sont à expédier ou à déposer à :

**PLOEMEUR NATATION
8 RUE DUPUY DE LOME
56270 PLOEMEUR**

**Boite aux lettres du club
(entrée Océanis à droite)**

Aucun dossier ne devra être déposé à l'accueil du centre Océanis.

Le dossier comprend les pièces suivantes :

- 1. Bulletin d'adhésion**
- 2. Autorisation parentale ou du tuteur légal**
- 3. Fiche de Liaison Médicale**
- 4. Le droit à l'image**
- 5. Courrier carte accès piscine qui devra être retourné avec un chèque de 5 € de caution (non encaissable)**
- 6. Licence 2018-2019**
- 7. Règlement intérieur**

Il devra être retourné avec les documents cités ci-dessus :

POUR LES LOISIRS : Un certificat médical (obligatoire et à remettre avant le 1^{er} entraînement).

POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS COMPETITEURS : Un certificat médical avec la mention « natation en compétition ».

POUR LES COMPETITEURS : Le questionnaire médical joint avec la licence (pas de certificat médical, celui-ci étant valable 3 ans).

Le montant de la cotisation :

Loisirs

235 € pour le 1^{er} adhérent
225 € pour le 2^{eme} adhérent
215 € pour le 3^{eme} adhérent
205 € pour le 4^{eme} et plus

Compétiteurs

250 € (dont 25 € de licence)
240 € (dont 25 € de licence)
230 € (dont 25 € de licence)
220 € (dont 25 € de licence)
La FFN a augmenté les licences 35 € à 50 €

VOUS NE POURREZ EN AUCUN CAS ACCEDER AU BASSIN SANS CERTIFICAT MEDICAL, NI SIGNATURE DE VOTRE LICENCE FEDERALE ACCOMPAGNEE DU QUESTIONNAIRE MEDICAL

La cotisation peut être perçue jusqu'à 6 fois (six chèques dans le dossier, le dernier chèque fin février)
La cotisation ne sera encaissée qu'à partir de fin septembre.

Sportivement,

Ploemeur Natation